

Agenda

INNOV' ACTION

Jusqu'au 23 juillet 2015 en Champagne-Ardenne : l'événement annuel des Chambres d'agriculture pour favoriser le transfert de pratiques innovantes dans les exploitations agricoles et viticoles. A ce jour, en Champagne-Ardenne, les Chambres d'agriculture ont déjà organisé 9 événements « portes ouvertes » dans les exploitations agricoles depuis le 3 juin. Reste à venir les événements viticoles :

- **Dans l'Aube :** journée agroéquipement viticole le 1^{er} juillet au vignoble expérimental à Essoyes.
- **Dans la Marne :** « Electronique embarquée et effeuillage précoce » les 2 juillet à la coopérative de Vincelles et 23 juillet à la salle des fêtes de Verzy.

Renseignements : www.innovaction-agriculture.fr

tech & bio

Les 23 et 24 septembre à Valence (Drôme) : Tech&Bio permet la rencontre de professionnels français et étrangers dans le domaine des techniques agricoles bio et alternatives. Organisé sur le site du lycée Agricole du Valentin, le salon favorise aussi le partage avec les jeunes en les impliquant dans son programme technique et en facilitant la venue de centres de formation. **Au programme, en plus du village exposants :**

- Des conférences techniques et économiques
- Du matériel en démonstration directement sur le site
- Des visites d'exploitations bio
- Des pôles sur des thématiques transversales aux différentes filières de production

Renseignements : www.tech-n-bio.com

Lu pour vous

Pesticides et agro-écologie. Les champs des possibles.

Ce rapport présente les conclusions de la mission confiée par le premier Ministre au Député Dominique POTIER, en vue de proposer une nouvelle version du plan ÉCOPHYTO. La 1^{ère} partie du rapport présente un diagnostic sur l'évolution des enjeux et du contexte, ainsi qu'un bilan d'étape du plan ÉCOPHYTO. La 2^e présente les recommandations et propositions qui découlent de ce diagnostic et reposent sur sept principes. La 3^e porte sur la mise en œuvre du plan, centrée sur l'idée d'accroître la cohérence de la stratégie agro-écologique pour la France, dont le plan ÉCOPHYTO est un maillon-clé, qui reposerait sur un bouquet de mesures et un dispositif de financement unifiés.

Téléchargeable sur <http://photo.agriculture.gouv.fr/galleries/01timeline/agroecologie/Rapport-Potier-Synthese.pdf>

ÉCOPHYTO. Les nouvelles orientations du plan.

A la suite du rapport du Député Dominique POTIER, retrouvez les sept principes actés dans la nouvelle version du plan ÉCOPHYTO sont détaillés et planifiés dans une plaquette présentée le 30 janvier 2015 au Comité National d'Orientation et de Suivi.

Téléchargeable sur <http://agriculture.gouv.fr/plan-ecophyto-2015>

NEWSLETTER ÉCOPHYTO ÉDITÉE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Comité de rédaction : CRACA, DRAAF, FREDONCA, FRCA.

Rédaction et mise en page : Delphine DETHUNE, responsable de la communication. Tél. : 06 82 94 74 69.

Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Lorraine - Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne - Région Champagne-Ardenne.



Pour recevoir la newsletter ÉCOPHYTO Champagne-Ardenne par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande à : k.benredjem@chamapgri.fr

AGRICULTURES PRODUISONS AUTREMENT

AUTRES NEWS

LA LETTRE D'INFORMATION DE PRODUISONS AUTREMENT

N°1 - 22 juin 2015



LES TERRITOIRES ET LEURS ACTEURS au cœur de l'action



Après des mois de travail et d'échanges avec les acteurs du monde agricole, la nouvelle version du Plan ÉCOPHYTO sera mise en consultation publique dès ce mois de juin, laissant à chacun la possibilité de contribuer librement à faire progresser les actions initiées, à en développer de nouvelles tout en maintenant le cap de la réduction d'intrants aux horizons 2020 (- 25 %) et 2025 (- 50 %).

Parmi les sept principes qui constitueront ÉCOPHYTO 2, la déclinaison territoriale du plan et son importance dans la réussite des plans d'actions régionaux sont mis en exergue. Dans le contexte actuel de réforme territoriale, où les trois régions du Grand Est n'en formeront plus qu'une, il est bon de rappeler ce point essentiel. Les six axes du plan « version 2 » visent en effet à encourager, en favorisant une mobilisation des acteurs, la déclinaison territoriale du plan en cohérence avec les contraintes et potentialités locales, et à renforcer l'appropriation du plan par les acteurs du territoire et des filières.

Il n'y aura donc pas un « seul territoire » mais « des territoires » qui reposent sur un ensemble d'acteurs professionnels (agriculteurs, conseillers techniques, coopératives, organismes consulaires ou administratifs) ayant des spécificités, des attentes et des périmètres d'action différents. Chacun d'entre eux, à son niveau, a le pouvoir de faire évoluer les pratiques, d'initier une dynamique et de concilier agriculture et respect de l'environnement pour produire mieux et autrement.

Didier MARTEAU
Président du Comité Régional Environnement,
réfèrent ÉCOPHYTO à l'APCA

Témoignage



CINQ ANS DÉJÀ depuis le lancement du plan

Entre 2009 et 2014, de nombreuses actions structurantes ont été mises en place et reconnues par les différentes parties prenantes du plan. Les premiers résultats du réseau de fermes DEPHY ont conforté la possibilité de concilier la réduction de la dépendance aux produits phytopharmaceutiques et la performance économique des exploitations. Pourtant, le plan n'a pas atteint les résultats escomptés.

Le principal défi est de valoriser et de déployer auprès du plus grand nombre les techniques et systèmes économes et performants éprouvés par quelques-uns. Il est nécessaire pour notre agriculture de sortir de l'impasse constituée par une dépendance aux produits phytopharmaceutiques vis-à-vis de sa compétitivité future, car l'évaluation de ces produits ne cessera de devenir plus exigeante, complexe et coûteuse.

L'action publique doit maintenir ses efforts pour atteindre l'objectif de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, et des risques et des impacts qui en découlent.

La loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13/10/2014 promeut les systèmes agro-écologiques et instaure plusieurs dispositifs innovants avec, en particulier, la mise en place d'un dispositif expérimental de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques.

Dans ce contexte, un plan ÉCOPHYTO 2 a été élaboré sur la base des recommandations du député POTIER. Il consolide les actions structurantes de la 1^{ère} période du plan (DEPHY, Certiphyto, BSV...) et crée les conditions de la dynamique nécessaire au changement d'échelle et à la diffusion large des principes de la protection intégrée, au 1^{er} rang desquels la mise en place de mesures préventives dans une approche globale. Les moyens d'action de l'échelon régional seront renforcés pour favoriser l'émergence de dynamiques collectives et de filières et aider les professionnels à investir en matière d'agroéquipements performants.

Pour atteindre l'objectif de -50 % d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en 2025, et garantir une meilleure maîtrise de l'ensemble des risques liés à ces produits, la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire.

Sylvestre CHAGNARD
DRAAF Champagne-Ardenne

SOMMAIRE

Point de vue	p. 1	Témoignage	p. 1
Journée ÉCOPHYTO à Somme-Vesle	p. 2	Reconnaissance officielle des GIEE	p. 2
Les réseaux DEPHY Champenois	p. 3	Regards croisés	p. 3
Agenda	p. 4	Lu pour vous	p. 4

Journée ÉCOPHYTO à Somme-Vesle

La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de Champagne-Ardenne a organisé, avec ses partenaires Chambres d'agriculture, Fredon et MSA, une journée de sensibilisation aux nouvelles pratiques agricoles économes en produits phytopharmaceutiques, le 14 avril 2015, auprès de lycéens de l'EPLEFPA de Somme-Vesle.

Le Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de la DRAAF Champagne-Ardenne, piloté par Philippe LOEVENBRUCK, sensibilise depuis quelques années, de manière régulière, les futurs agriculteurs aux pratiques innovantes et économes en produits phytopharmaceutiques dans le cadre du programme national ÉCOPHYTO.

Après une journée au lycée agricole de Saint Pouange, dans l'Aube, et une autre au lycée Saint Laurent, dans les Ardennes, c'était au tour de l'EPLEFPA de Somme-Vesle d'accueillir les intervenants du SRAL et ses partenaires – Chambres d'agriculture de Champagne-Ardenne et de la



Marne ; FREDON Champagne-Ardenne ; MSA Marne-Ardennes -Meuse – le mardi 14 avril.

Cette journée ÉCOPHYTO a été la première depuis l'annonce des grands axes du plan ÉCOPHYTO 2. Annoncé lors du Comité National d'Orientation et de Suivi (CNOS), ce plan fait suite à la mission parlementaire du député Dominique POTIER, dont le rapport remis en décembre 2014 à la suite de six mois de débats et d'échanges avec les acteurs impliqués, a été salué par Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture.



Sept principes ont été actés dans la nouvelle version du plan ÉCOPHYTO lors du CNOS du 30 janvier 2015 :

1. MAINTENIR LE CAP D'UNE RÉDUCTION DE 50 % SELON UNE TRAJECTOIRE EN DEUX TEMPS
2. UNE VIGIE DES IMPACTS À 360°
3. UNE INSCRIPTION AU CŒUR DU PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE
4. L'ENTREPRISE AU CENTRE DU DISPOSITIF
5. JOUER COLLECTIF
6. TERRITORIALISER
7. UNE CULTURE POSITIVE

Reconnaissance officielle des GIEE de Champagne-Ardenne, lors du SIA

Pour avancer sur la voie de l'agro-écologie, Pierre DARTOUT, Préfet de la région Champagne-Ardenne, en présence de Manuel VALLS, Premier ministre, et de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, a officialisé le 23 février 2015, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, la reconnaissance des deux premiers Groupements d'intérêt économique et écologique (GIEE) de Champagne-Ardenne.

Le CIVAM de l'Oasis (Marne)

Les agriculteurs du CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) de l'Oasis ont conduit depuis 2008 une expérimentation sur l'intérêt agro-écologique de la Trame Verte dans des exploitations en zone de grandes cultures. Cette expérimentation a permis au CIVAM d'acquérir des références locales sur les interactions entre agriculture et biodiversité et de nouer des partenariats avec divers acteurs (INRA, associations environnementalistes, OPA...). Cela a servi de base dans la définition du projet de GIEE qui souhaite inscrire la transition vers l'agro-écologie dans la durée en renforçant les actions collectives déjà en place, et en développant de nouvelles actions autour d'un groupe



d'agriculteurs engagés pour intégrer la biodiversité dans leurs pratiques. 15 exploitations (3 034 ha) font partie du GIEE et souhaitent faire progresser leur système de production dans un but commun de recherche d'autonomie vis-à-vis des intrants. La motivation des agriculteurs est à la fois économique, écologique et sociale. L'accompagnement collectif s'appuie sur une diversité de leviers ayant en commun le renforcement de l'ancrage territorial des exploitations.

L'Association « Pour une agriculture porteuse d'avenir dans le Barrois » (Haute-Marne)

Les Chambres d'agriculture de Champagne-Ardenne ont répondu à l'appel à projets GIEE en soutenant un projet unique et pionnier dans la région : l'APAB composée de 10 exploitations, dont celle du lycée agricole Edgar Pisani (Chaumont), implantées dans le Barrois haut-marnais où les conditions pédoclimatiques sont des plus complexes (faible réserve en eau, présence de cailloux et/ou d'argiles très fortes, impossibilité d'irrigation, climat froid). Ce projet, qui vise une agriculture de conservation, a été retenu pour son caractère ascendant et innovant, son approche système, la motivation du groupe, l'adéquation aux enjeux du territoire...

Les réseaux DEPHY Champenois montrent la voie !

Depuis quatre ans, le vignoble Champenois s'est engagé dans la réduction des intrants à travers les réseaux DEPHY. 33 exploitations, dont 10 en viticulture biologique, sont impliquées dans trois réseaux de fermes – un dans l'Aube et deux dans la Marne – animés par les Chambres d'agriculture.

Il est rapidement apparu que la réduction des intrants passerait par une approche globale du travail à la vigne. Pour cela « l'effet groupe a permis de progresser plus rapidement » commente Nicolas Chauvet. « Chacun possède ses propres idées et il est bien reconnu que plusieurs cerveaux valent mieux qu'un pour atteindre un objectif » complète Laurent Bénard.

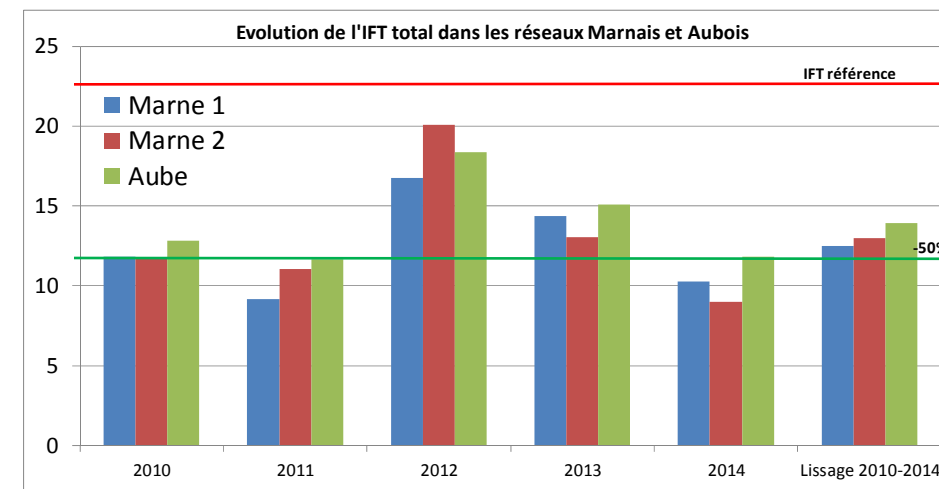
Différents leviers ont été validés grâce aux échanges entre viticulteurs comme l'enherbement et l'entretien mécanique des sols, pratiqués par certains depuis plusieurs années, un effeuillage précoce pour améliorer la pénétration des produits et faciliter

la circulation de l'air. Les résultats d'essais menés l'an dernier dans les groupes DEPHY et les Chambres d'agriculture sont sans appel. Ça marche ! Avec des travaux en vert bien menés, il est tout à fait possible de se passer d'intrants pour lutter contre le botrytis. La fertilisation a été adaptée aux besoins de la parcelle, avec parfois des apports seulement tous les deux ou trois ans. La localisation sous le rang permet aussi d'optimiser l'efficacité des engrais. La gestion du mildiou et de l'oïdium a évolué vers des réductions de dose selon les conditions climatiques de l'année. Les doses pleines d'anti-mildiou sont réservées à la floraison. La gestion de l'oïdium reste plus délicate. Dans tous les cas, ces pratiques nécessitent d'avoir du matériel de

pulvérisation performant et des réglages fréquents.

Sur les 4 dernières années, la baisse des IFT est notoire avec une moyenne de -40% (par rapport à l'IFT de référence Champenois 2006). L'impact des changements de pratiques sur le rendement, comparé au reste du vignoble est très limité. En 2014, 94 % des exploitations ont atteint le niveau d'appellation. Lorsqu'il ne l'a pas été, ce fût par souci d'organisation ou par choix de l'exploitant qui a préféré diminuer un peu sa quantité de récolte pour se démarquer par la suite en vinification.

Mélanie Boucherat de la Chambre d'agriculture de l'Aube 03 25 27 38 75, Stéphanie Barnier et Johan Kouzmina de la Chambre d'agriculture de la Marne 03 26 51 19 44.



Regards croisés

« Le BSV, une des plus belles réussites du plan ÉCOPHYTO 1 »



François-Xavier SCHOTT, responsable qualité de l'eau à la Chambre d'agriculture de Lorraine, est, depuis un an, animateur inter-filières pour le Bulletin de Santé du Végétal (BSV). Il rappelle l'intérêt du BSV pour les agriculteurs.

Quelle est la finalité du BSV ?

Le BSV offre une analyse épidémiologique hebdomadaire aux techniciens agricoles et aux agriculteurs qui maîtrisent l'agronomie. Ce recueil pratico-pratique des seuils d'alerte aux maladies et aux attaques de ravageurs permet d'ajuster le conseil, pour les uns, et leurs pratiques, pour les autres. Le BSV s'intègre bien dans la démarche d'ÉCOPHYTO qui vise à faire changer les pratiques des agriculteurs vers une agriculture agroécologique.

Quelles sont les spécificités du BSV en Lorraine ?

Nous éditons des BSV pour six filières, et même une 7^e depuis avril sur les campagnols, prenant exemple sur nos voisins de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté. Dans notre région, bien connue pour ses vergers, nous avons mis en place des BSV destinés à l'arboriculture (mirabelles, prunes, poires, cerises, pommes) et à l'horticulture-pépinière complétant le BSV ZNA (zones non agricoles : collectivités, parcs...). Egalement, en lien avec PLANETE Légumes - comme pourrait être amenée à le faire la Chambre de Champagne-Ardenne - nous publions des BSV maraîchage. Bien que l'AOC Champagne soit plus grande que les nôtres, nos vignobles des Côtes de Meuse et de Moselle (230 ha - 104 exploitations¹) bénéficient d'un BSV dédié. Bien-sûr, nous éditons un BSV grandes cultures pour le suivi épidémiologique du colza, orge et blé d'hiver, orge et pois de printemps, maïs et tournesol. Au total dans l'année, nous en sortons plus de cent numéros.

Pour mettre en œuvre ces BSV, vous appuyez-vous sur des partenaires ?

Bien-sûr, la plus belle des réussites du plan ÉCOPHYTO 1, à travers le BSV, c'est de créer un réseau d'observateurs de tout type d'OPA sur tout le territoire : Fredon, Chambres d'agriculture départementales, coopératives, négoce, instituts et établissements d'enseignement agricole. C'est pourquoi le BSV, outil du plan ÉCOPHYTO, est gratuit et neutre. A nous tous, nous touchons environ 1 600 agriculteurs au sens large, sans compter les téléchargements sur nos sites Internet.

1. selon Agreste - RGA210